



Secrétariat général  
Service des ressources humaines  
Sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations  
sociales  
Département du recrutement, de la mobilité et de la formation  
Bureau des concours et de la préparation aux examens

**RAPPORT DES EXAMINATEURS SPÉCIALISÉS  
POUR L'ÉPREUVE DE LANGUE DES  
CONCOURS EXTERNE ET INTERNE DE  
CHARGÉ(E) D'ÉTUDES DOCUMENTAIRES**

SESSION 2016

# SOMMAIRE

I. Le rappel de l'épreuve de langue d'admission .....	3
II. Le rapport par langue .....	3
A) Langue allemande .....	3
B) Langue anglaise .....	3
C) Langue espagnole .....	5
D) Langue italienne .....	5
E) Langue latine .....	6

## I. Le rappel de l'épreuve de langue d'admission

L'article 3 de l'arrêté du 8 novembre 1999 fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement pour l'accès au corps des chargés d'études documentaires des ministères chargés de la culture et de l'éducation nationale décrit les épreuves d'admissibilité du concours externe comme suit :

« *L'épreuve de langue est écrite et consiste en un résumé (au tiers) en français sans dictionnaire (sauf pour le latin) d'un texte rédigé dans une des langues suivantes : langue ancienne : latin ; langues étrangères vivantes : allemand, anglais, espagnol, italien.* »

## II. Le rapport par langue

### A) Langue allemande

Le niveau des 18 candidats est plutôt correct, voire très bon.

L'amplitude des notes est correcte, avec une seule copie avec une traduction approximative. Les notes vont donc de 9 à 19 sur 20.

**Conseils de préparation de cette épreuve pour la prochaine session de ce concours :** s'entraîner à ne pas traduire mot à mot et rendre une traduction dans un français fluide.

**Critères d'évaluation :** Une bonne compréhension du texte est attendue de la part des candidats, sans interprétation du texte et surtout pas de traduction mot à mot qui prouvait une non-compréhension de certains passages.

La qualité de l'expression écrite a été essentielle, tant du point de vue lexical, grammatical qu'orthographique.

Madame Marie-Claude NOUCHI  
Professeure agrégée, enseignante  
de langue allemande

### B) Langue anglaise

Le sujet retenu est un article du journal The Atlantic, mensuel culturel américain (plus précisément de Boston, Massachusetts) dans sa version en ligne.

L'article traite des méthodes mises en œuvre pour parvenir à identifier formellement l'artiste britannique Banksy, dont l'identité reste un mystère. L'article est écrit dans un anglais journalistique de niveau abordable et qui ne pose pas d'énormes problèmes de compréhension a priori – le lexique notamment est régulièrement transparent.

Le niveau testé est le niveau d'anglais attendu au baccalauréat (hors spécialistes linguistes du baccalauréat littéraire), soit au maximum le palier B2 du Cadre Européen des Langues. Un candidat qui prouverait, dans le cadre de cette épreuve, qu'il maîtrise le niveau B2 doit donc obtenir la note maximale, soit 20 sur 20.

De fait, le niveau des candidats s'est avéré, à quelques exceptions près, relativement satisfaisant. Bon nombre atteignent effectivement les notes de 16 (niveau B1) et 20 (B2) sur 20. Peu se retrouvent avec la note minimum. Pour information, les critères d'évaluation ont été calqués sur les critères d'évaluation en compréhension au baccalauréat, soit : 6 sur 20 pour un niveau A1, 10 sur 20 pour le niveau A2 (le minimum exigible en fin de collège en classe de 3ème), 16 sur 20 pour B1 et 20 sur 20 pour B2.

Sur les 198 copies, les notes vont donc de 6 à 20 sur 20.

Voici ce qui était attendu pour chaque palier, en prenant appui sur les critères d'évaluation de la compréhension au baccalauréat (Bulletin officiel n°4 du 23 janvier 2014) :

Niveau A1 (**6 sur 20**): « *Le candidat est parvenu à relever des mots isolés, des expressions courantes, et à les mettre en relation pour construire une amorce de compréhension du document. Le candidat a compris seulement les phrases/les idées les plus simples* ». Dans notre texte : des universitaires essaient de déterminer l'identité réelle de l'artiste britannique Banksy.

Niveau A2 (**10 sur 20**) : « *Certaines informations ont été comprises mais le relevé est incomplet, conduisant à une compréhension encore lacunaire ou partielle* ». Dans notre texte : exigences A1 + Banksy est un graphiste, on a déjà émis des théories sur sa véritable identité, la méthode d'élucidation repose sur une cartographie, les avocats de Banksy s'intéressent à l'étude, la méthode est discutable.

Niveau B1 (**16 sur 20**) : « *Les informations principales ont été relevées. L'essentiel a été compris. Compréhension satisfaisante* ». A2 + les universitaires calculent la probabilité de résidence de Banksy en fonction de la situation des œuvres qu'il a peintes, l'étude devait être publiée mais les avocats sont intervenus et elle ne l'a pas été, les méthodes sont discutables parce qu'il est impossible d'attribuer formellement une œuvre à un peintre anonyme.

Niveau B2 (**20 sur 20**) : « *Des détails significatifs du document ont été relevés et restitués conformément à sa logique interne. Le contenu informatif a été compris, ainsi que l'attitude du locuteur. Compréhension fine* ». B1 + tout autre détail plus fin.

Ces notes ont pu être modulées en fonction de critères supplémentaires :

- le respect de la consigne (nombre de mots, un grand nombre de résumés étant trop longs) ;
- des passages difficilement compréhensibles, fonction d'un niveau de français parfois insuffisant ;
- des détails fins sont perçus mais ne permettent pas d'accorder la note maximale car des informations de base essentielles sont manquantes.

C'est ainsi que d'autres notes que 6, 10, 16 ou 20 sur 20 ont pu être obtenues.

Généralement, on conseillera aux futurs candidats de lire des articles de presse **dans les deux langues**, pour acquérir un lexique suffisamment étoffé permettant une compréhension aisée tout d'abord, mais également pour se familiariser avec le français journalistique et éviter les passages obscurs à la syntaxe alambiquée, les contresens et autres imprécisions dues, parfois, à une maîtrise insuffisante du français. Il serait bon également de s'intéresser aux sujets culturels grand public – l'épreuve n'est certes pas une épreuve de culture générale, mais certains candidats ont été très gênés de ne pas avoir entendu parler de Banksy au préalable, et cela a pu (dans quelques cas rares il est vrai) conduire à d'irréparables contresens.

Monsieur Wilfried ECKERT  
Professeur certifié, enseignant  
de langue anglaise

### C) Langue espagnole

Parmi les candidats admissibles, 30 étaient inscrits en langue espagnole.

Les résultats ont été plutôt satisfaisants. Les candidats ont bien compris le texte. Parmi les erreurs les plus courantes : un résumé trop long ou trop court, des informations essentielles oubliées, une langue française incorrecte ou maladroite, des fautes d'orthographe.

Les notes vont de 12 à 18 sur 20.

Il est important de :

- bien lire le texte afin de repérer les informations essentielles et les informations secondaires ;
- bien compter le nombre de mots (en incluant les articles) afin de rester dans la fourchette autorisée ;
- soigner la qualité de la langue française afin que le message énoncé soit clairement compréhensible.

#### **Critères d'évaluation :**

- respect de la langue demandée (français) ;
- respect du nombre de mots indiqué ;
- les éléments essentiels du texte doivent figurer dans le résumé ;
- l'ensemble doit être structuré, cohérent et logique ;
- qualité de la langue : vocabulaire, orthographe, syntaxe.

Madame Myriam LACHÉ  
Professeure agrégée, enseignante  
de langue espagnole

### D) Langue italienne

27 candidats ont présenté l'épreuve pour cette session du concours.

Cette année a été proposé un article de presse tiré de l'hebdomadaire *Panorama* concernant la gestion du site archéologique de Paestum en Italie et son renouveau grâce à une nouvelle direction.

Les notes pour cette épreuve s'échelonnent de 8 à 18 sur 20. Il n'y a pas eu de note très basse puisque dans l'ensemble les candidats avaient un niveau de connaissances entre A2 et B1 en italien et ont globalement compris le texte proposé. La différence entre les meilleures copies et les moins réussies s'est échelonnée en fonction de :

- la connaissance plus élaborée de la langue et du lexique (niveau B2) qui a permis à quelques candidats de mieux saisir certains éléments de l'article (notamment l'aspect des financements ou les nouveautés de la gestion). Quelques exemples de difficultés de traduction : « stanziati » (subvention étatique), ou « il tuffatore » (le plongeur) ou « custodi dei musei » (gardiens) ;
- la capacité de résumer le texte en faisant un vrai travail de compréhension et d'analyse avant le résumé, qui n'est pas une simple réduction du texte. La fluidité et la concision ainsi que la précision de compréhension de quelques copies a été remarquée.

Il est suggéré aux candidats pour ce type d'épreuves de s'exercer sur les sites actuellement dédiés aux concours de la fonction publique où il est possible de trouver des conseils et des exercices utiles pour l'épreuve du résumé. Au-delà du format, l'enrichissement du lexique par domaine reste toujours important pour éviter les fautes et il existe de très bons lexiques thématiques.

Madame Fiorenza DONELLA  
Professeure agrégée,  
enseignante de langue  
italienne

## E) Langue latine

**Le choix du texte** : le sujet devait être en lien avec le monde de la culture. Dans la civilisation latine, la vision personnelle qu'avait Néron de la culture et des arts, selon Tacite, était intéressante à explorer. L'extrait choisi, tiré des *Annales* (XIV, 15-16), n'était pas très connu : il s'agissait des réunions que Néron organisait avec des poètes encore peu connus pour arranger ses vers, réunions auxquelles se pressait sa cour.

**Le niveau des candidats réel et le niveau attendu** : sur les quatre candidats qui avaient choisi l'épreuve de langue latine, trois ont montré sur la première moitié du texte des qualités de traduction et de résumé. On peut penser qu'ils ont ensuite été pris par le temps. Le candidat le plus faible n'a restitué que les deux derniers tiers du texte latin, de manière fautive.

**Conseils de préparation de cette épreuve pour la prochaine session de ce concours** : les candidats de la session 2017 ont été gênés pour traduire l'ablatif absolu et les pronoms. L'ablatif absolu et le recours aux pronoms-adjectifs (relatifs, relatifs de liaison, interrogatifs, indéfinis, de rappel, démonstratifs) sont fréquents en latin, et donc à maîtriser. D'autre part, nous recommandons l'usage du dictionnaire *Gaffiot non abrégé*. Pour s'entraîner, on peut utiliser la version en ligne.

### **L'amplitude des notes.**

Les notes (sur 4 copies) s'échelonnent de 7 à 14 sur 20.

Médiane : 11,5 sur 20.

Moyenne : 11 sur 20.

### **Critères d'évaluation.**

À chaque étape du texte sont attribués des points (ici, il y avait 4 idées principales, 4 étapes). Un candidat qui a su restituer certaines idées peut avoir une note très correcte même si d'autres restitutions font contre-sens.

Madame Anne BETTUZZI  
Professeure agrégée, enseignante  
de langue latine